

Reprise de la séance

M. McIlraith: Monsieur le président, à part le montant en dollars figurant dans ces chiffres, si considérable soit-il, les échanges avec les Antilles revêtent, pour le Canada, une importance extraordinaire pour une autre raison; en effet, les produits que les Antilles importent du Canada proviennent en grande partie de la région atlantique où le problème des débouchés est sans doute plus sérieux que dans bien d'autres parties du pays. Par conséquent, ce commerce revêt une signification exceptionnelle pour cette région.

De grosses immobilisations se font dans les Antilles et j'ai l'impression,—j'aimerais que le ministre en dise quelques mots,—que le Canada ne participe pas dans la mesure où nous le voudrions à ces investissements opérés par des sources étrangères. Je crois que certains de nos concurrents dans ce pays y font des investissements importants que leur commerce avec les Antilles justifie. Si nous ne faisons pas notre part, il pourrait en résulter en fin de compte une diminution de notre commerce avec ce pays, c'est-à-dire une diminution de nos échanges proportionnels avec lui.

J'ai traité longuement ce sujet il y a un an lors d'un débat sur une motion que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*. J'ai alors critiqué le gouvernement de s'être départi de navires de la *Canadian National Steamships* et, ce faisant, d'avoir porté atteinte à notre commerce de navigation avec cette région au moment où la fédération s'organisait. Je pensais que le gouvernement avait eu tort de prendre cette décision même si j'étais disposé à concéder qu'il était difficile de maintenir cette ligne de navigation et qu'il aurait été nécessaire de consentir une subvention. J'ai ensuite parlé des accords commerciaux et du tarif. Je crains bien que la partie de cette discussion qui portait sur les tarifs était trop détaillée car les barrières tarifaires ne sont pas principalement ce qui nous empêche de commercer avec cette région. Les tarifs sont relativement bas. Les difficultés semblent venir d'autres sources; l'une d'elles serait le fait que la région fédérée n'a pas sa propre union douanière. Chaque partie a un tarif différent. En outre, la fédération n'a pas la direction de sa propre monnaie, ce qui crée des problèmes.

J'aimerais que le ministre nous fasse rapport des entretiens qu'il a pu avoir avec le Royaume-Uni au sujet des échanges avec les Antilles, surtout en ce qui a trait à la monnaie. Quand on considère quel succès remarquable a représenté il y a quelque 100 ans, l'adoption par le Canada de ses propres devises, on peut très bien comprendre quelle force

[M. McIlraith.]

restrictive ce peut être pour une région comme les Antilles que de ne pas avoir la haute main sur ses propres devises. Je n'ai pas l'intention d'examiner des questions intérieures de cette région, qui d'ailleurs ne nous regardent pas; cependant j'espère bien que cette région sera en mesure de régler ces problèmes qui relèvent de sa compétence ou du moins qui devraient en relever, de telle sorte que son économie prenne de l'essor. J'espère que, lorsque cela se produira, nous pourrions accroître notre commerce avec cette région à notre avantage réciproque. Pour ma part, j'attache une grande importance au contrôle des devises dans cette région pour autant qu'elle touche nos échanges commerciaux. J'ose espérer que le ministre ne manquera pas une seule occasion favorable pour parler de cet aspect des relations commerciales, surtout avec le gouvernement du Royaume-Uni, afin que nous puissions augmenter le volume de nos échanges commerciaux dans cette partie du monde.

Il y a une autre question dont je voulais parler à cette étape de l'étude des crédits, c'est notre commerce avec le Japon. Les données que j'ai ici révèlent que nos importations du Japon se sont élevées en 1957 à \$61,604,000, tandis que les exportations du Canada au Japon ont atteint \$139,151,000 la même année. En 1958, les importations du Japon se sont élevées à \$70,215,000, tandis que les exportations au Japon se sont élevées à \$104,890,000; or, pour le premier trimestre de l'année courante les importations du Japon ont atteint \$21,468,000, tandis que les exportations au Japon pour la même période se sont élevées à \$27,175,000. Détail intéressant, si je me rappelle bien, le principal article d'exportation semble être l'orge. En 1958, les exportations d'orge au Japon ont atteint, je crois, le chiffre très considérable, en fonction de nos exportations, d'environ 62 millions de dollars. Ce commerce avec le Japon devrait, je pense, intéresser particulièrement les députés de l'Ouest canadien.

Le 19 juin, le ministre des Finances a annoncé à la Chambre la suspension de certaines exportations du Japon au Canada. Sa déclaration figure à la page 5166 du *hansard*. Je ne la citerai pas, mais je vais rappeler une phrase ou deux qui confirment ma thèse. Le ministre a parlé des instances faites par des fabricants canadiens auprès du gouvernement du Canada au sujet du tort que les importations provenant du Japon causaient à leurs industries. Je suis parfaitement au courant de cet état de choses et je ne veux pas avoir l'air de sous-estimer l'importance de ce problème.

Voici où je veux en venir. Le ministre a ajouté que le gouvernement canadien, sur les